



Communiqué de presse n°67 du 21 octobre 2010
Déclaration du Conseil national confédéral

Nous avons gagné la bataille de l'opinion, gardons cette force

Le Conseil national confédéral s'est réuni les 20 et 21 octobre 2010, au cours d'une semaine cruciale dans la mobilisation contre le projet de réforme des retraites du gouvernement. Il a débattu au lendemain d'une sixième journée de manifestations depuis septembre, qui traduit un niveau de mobilisation toujours très élevé, et à quelques jours du vote du texte au Sénat.

Notre système de retraites est l'un des piliers de notre pacte social. L'engagement de la CFDT pour le consolider est à la fois constant et lucide. Lors du congrès de Tours en juin 2010, nous avons clairement réaffirmé la nécessité d'une réforme des retraites qui permette de conforter la solidarité en assurant la pérennité des régimes par répartition pour toutes les générations. Cela suppose d'une part que la réforme soit précédée d'un débat de société pour être comprise et partagée. Cela suppose d'autre part qu'elle soit juste et équitable, qu'elle tienne compte des parcours professionnels, qu'elle repose sur des efforts partagés et s'attaque aux inégalités.

Le président de la République et le gouvernement ont fait le choix d'une réforme purement comptable et du passage en force. La réforme ne garantit pas la pérennité des régimes de retraites, elle accroît les inégalités au détriment des femmes, des salariés aux carrières longues et/ou exerçant des métiers pénibles, de ceux et celles qui ont des parcours accidentés et qui relèvent de plusieurs régimes. Depuis le début du mouvement, la CFDT a fait des propositions à multiples reprises pour permettre de répondre aux situations d'inégalités les plus graves créées ou renforcées par la réforme en débat. Le gouvernement les a quasiment toutes rejetées. Il verrouille son texte, et traite les manifestants par le mépris.

Depuis la rentrée, 6 journées d'action interprofessionnelles ont connu une ampleur sans précédent dans la durée. Le cadre intersyndical, la volonté de rechercher des formes d'action qui permettent l'élargissement de celle-ci au plus grand nombre et de tenir compte d'un contexte économique et social difficile pour beaucoup de salariés, les mots d'ordre visant à dénoncer le caractère inégalitaire et injuste de la réforme sans refuser toute réforme, ont permis aux salariés, à leurs familles, aux jeunes, de participer largement aux mobilisations.

Tél
01 42 03 80 12
fax
01 53 72 85 71
atdepresse@cfdt.fr

Contact :
Isabelle Perrin
Responsable des
relations presse

Damien Cerqueus
Attaché de presse

Isabelle Poret
Assistante

Dans cette période, la CFDT présente l'image d'une organisation cohérente, mobilisée, portant fièrement ses couleurs. Les cortèges CFDT ont atteint des niveaux de participation inégalés. Le travail syndical quotidien accompli dans la période par les militants et les responsables pour faire connaître et expliquer les propositions alternatives de la CFDT ont contribué fortement à ce que celles-ci soient au cœur du débat public.

Nous avons jusqu'ici gagné la bataille de l'opinion. Sondages après sondages, une majorité de Français valide une approche qui est aussi la nôtre : la nécessité d'une réforme juste et négociée. Cela se traduit par un soutien populaire aux manifestations, une confiance en hausse dans les organisations syndicales.

C'est à ce jour un acquis indéniable. Il nous place à un haut niveau d'attentes et de responsabilité dans l'issue de ce mouvement et les prolongements de notre action syndicale. Cet élan de sympathie, pour être conservé, exige une prise de distance avec toutes formes de radicalité.

La CFDT conteste cette réforme et pèse dans le débat. Elle continuera à le faire dans le cadre de l'intersyndicale en ayant soin de proposer des modes d'action permettant, dans le respect des personnes et des biens, de maintenir la mobilisation des salariés et le soutien de l'opinion.

Le vote définitif du parlement donnera un autre cadre à l'action syndicale.

- Cette loi n'assure pas la pérennité de nos régimes de retraite, il faudra d'autres étapes. L'intégration par le Sénat d'un amendement portant sur l'étude d'une réforme systémique correspond à une demande de la CFDT. Tout cela nous encourage à inscrire notre projet alternatif dans le débat public dans les semaines et les mois qui viennent.
- Les mobilisations massives de ces dernières semaines ont mis en évidence les inquiétudes et les aspirations profondes d'une société tarabée par l'accroissement des inégalités. L'emploi des jeunes, l'emploi des seniors, la précarité, la dégradation des conditions de travail, les inégalités entre les hommes et les femmes, l'injustice fiscale, soulèvent angoisses et incertitudes qui ne peuvent rester sans réponse. Face à cela, les responsabilités du gouvernement comme celles du patronat sont particulièrement engagées.

Depuis l'éclatement de la crise, l'intersyndicale offre un cadre de mobilisations communes qui préserve dans le même temps l'autonomie de positionnement et d'expression de chaque organisation syndicale. La CFDT continuera d'y prendre une part active afin qu'elle soit aussi un espace de propositions qui permette aux salariés de reprendre confiance en l'avenir.

Déclaration adoptée à l'unanimité par le Conseil national de la CFDT